**No 7382**

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2019-2020

**Projet de loi**

**relative à la rénovation et à la mise en conformité du Centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains**

**\*\*\***

**RESUME**

L’objet du projet de loi n°7382 est de donner l’autorisation au Gouvernement de faire procéder à des travaux de rénovation, d’assainissement, de remise en état, de mise en conformité et d’extension des immeubles du Centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains, y inclus la construction d’un nouveau bâtiment, et d’en définir le cadre financier.

Cette autorisation du législateur est nécessaire dans la mesure où l’engagement total de l’État prévu par le projet de loi est de 133.500.000 € TTC et dépasse donc le seuil de 40 millions d’euros prévu à l’article 80, c) de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l’État.